

## **COMPTE-RENDU : ELECTIONS EUROPEENNES, DEBAT AVEC J-C. LAGARDE (UDI)**

**DU 20 FEVRIER 2019**

### **PROPOS LIMINAIRES**

**Jugement sans appel sur l'Union européenne :** la dérive ultralibérale de l'Europe crée des situations de concurrence déloyale, sans règles, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe.

**Objectif prioritaire :** faire de l'UE une grande puissance sur les plans de la stratégie industrielle, de la recherche, des technologies.

**La France dans l'Europe souffre de deux maladies :**

- Surtransposition à l'initiative de la technostructure qui veut justifier son existence : l'UDI s'est imposée la règle de voter systématiquement contre toute forme de surtransposition
- Multilatéralisme en fin de vie : faute d'une Organisation mondiale du commerce (OMC) efficace, il faut donc introduire le principe de réciprocité dans l'ensemble des accords commerciaux bilatéraux que l'UE conclut avec les pays tiers. L'Europe doit avoir une stratégie commerciale et ne pas accepter d'ouvrir ses marchés à des pays qui ne jouent pas le jeu. En matière d'environnement, on ne peut pas s'appliquer des normes que l'on n'applique pas aux autres. Il est indispensable d'appliquer l'accord de Paris et d'inclure des normes environnementales dans les ALE (accords de libre-échange).

**Une certitude :** l'Europe ne résoudra pas tous les problèmes mais la France ne résoudra pas ses problèmes sans l'Europe

### **SON POINT DE VUE SUR LES PROPOSITIONS CPME**

**En désaccord sur :**

Le détachement : il y a une double concurrence ; entre les entreprises et entre les salariés : différentiel de salaires, différentiel de charges sociales. La solution pour J-C. Lagarde : appliquer le niveau de charges sociales en vigueur dans le pays d'accueil

**En accord sur :**

Les propositions fiscales : ce qui pose problème c'est bien le manque d'harmonisation des assiettes ; elles doivent être rapprochées sans pour autant qu'elles soient identiques.

## DEBAT

### Concurrence loyale et harmonisation fiscale

Il est inévitable de rapprocher les assiettes et d'encadrer les taux. Puisque la France détient les taux parmi les plus élevés de l'UE, il s'agira nécessairement d'une harmonisation vers le bas pour ce qui la concerne. Cela signifie que l'harmonisation fiscale doit s'accompagner d'une réflexion et d'un *aggiornamento* sur les dépenses publiques. Pour y parvenir, passer de la règle de l'unanimité à la majorité est indispensable, au moins dans la zone euro.

Les pays du groupe de Visegrad veulent les marchés pas le projet européen. Il faut réformer la gouvernance.

J-C. Lagarde plaide pour la construction de deux Europe : une Europe-espace et une Europe-puissance ; cette dernière reste à construire.

### Le SBAE comme outil pour protéger les PME

L'UE a opté pour un code de bonne conduite, non contraignant, pour ne pas risquer de transgresser l'Accord de l'OMC sur les marchés publics. Là aussi, il faut arrêter d'être naïfs. Beaucoup de pays ont adopté des régimes préférentiels. Quatre règles doivent être instaurées :

- Créer sa propre préférence
- Accepter seulement la concurrence loyale
- Faire de l'euro une monnaie d'échange
- Refuser les règles d'extraterritorialité.

### Détachement

Chaque pays doit contrôler. Il faut recentrer l'Europe sur les missions communes à conduire ensemble.

### Influence des députés français au Parlement européen

Les députés allemands sont structurés, occupent les postes clés dans les commissions parlementaires et ont accès aux médias. Les parlementaires français sont invisibles au niveau européen car l'Europe n'est pas un sujet vendeur auprès de la presse française.